



La politique agricole de l'UE continue de nuire aux pays pauvres:
il est grand temps de changer de cap.

La nouvelle PAC doit empêcher le dumping

Les propositions actuelles de réforme de la Politique agricole commune (PAC) ne répondent pas à notre besoin crucial d'une agriculture et d'une alimentation juste et durable.

Par ses exportations bon marché, la PAC historiquement a porté atteinte à l'agriculture dans les pays en développement, compromettant leur la sécurité alimentaire. Elle a certes considérablement réduit les subventions à l'exportation, mais les prix agricoles bas associés aux paiements directs permettent toujours aux firmes d'exportation d'écouler des produits agricoles à des prix inférieurs aux coûts de production européens.

La nouvelle PAC doit conduire à un système qui ne détruit pas les marchés des autres pays et qui donne la priorité à des prix équitables pour les agriculteurs et les consommateurs - et non pas aux exportations à bas prix-, qui tiennent compte des coûts d'une production durable en Europe.

L'exportation des excédents de l'UE repose sur l'importation d'intrants, en particulier celle de l'alimentation animale.

L'UE dépend fortement de l'importation et de l'utilisation d'intrants: alimentation animale, engrais, pesticides, carburants, machines agricoles lourdes. Actuellement, 80 % des protéines végétales destinées aux animaux d'élevage sont importés, accaparant 16 millions d'hectares de terres au détriment des communautés paysannes locales en Amérique du Sud. Cela encourage la monoculture OGM, avec des effets dévastateurs sur l'environnement.

Les impacts ne se limitent pas aux pays en développement. Ce modèle conduit également en Europe à une agriculture et un élevage non durables. De vastes zones ont ainsi perdu leur fertilité et sont polluées par les nitrates, le phosphore et les pesticides.

Réduire l'empreinte de l'Europe



L'empreinte foncière de l'UE est l'une des plus grandes dans le monde. Cette soif de terre non seulement empêche de nombreux pays en développement de développer une agriculture durable, mais aussi à l'accaparement de terres, pousse à la hausse des prix alimentaires et exacerbe les inégalités sociales.

L'UE doit respecter son engagement à «ne pas nuire».

Le traité de Lisbonne fait obligation à la PAC de tenir compte du rôle de l'UE dans le monde et de son impact sur le développement durable et l'éradication de la pauvreté. En conformité avec la cohérence des politiques pour le développement, la PAC doit promouvoir la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans les pays en développement. Cela consiste à améliorer leur capacité à devenir plus auto-suffisants et moins dépendants des importations alimentaires et des intrants artificiels.

La réforme de la PAC constitue une opportunité pour inverser ces tendances et réduire l'impact négatif de l'Europe sur les pays en développement. La nouvelle PAC doit promouvoir explicitement les pratiques agro-écologiques éprouvées et mettre en place des mesures telles que la rotation obligatoire des cultures, y compris la production de protéines végétales en Europe, qui ont des effets positifs sur la fertilité des sols, le changement climatique, et les coûts de production.

L'Europe doit cesser la production de denrées alimentaires excédentaires pour l'exportation basée sur les intrants importés à bas prix. Elle doit proposer une politique agricole juste et respectueuse de l'environnement, contribuant à la sécurité alimentaire mondiale.

Les citoyens européens demandent des solutions constructives, durables et de long terme. Nous les avons!